



Annnonce l'approbation de certaines modifications des modalités de ses obligations d'un montant de 500.000.000 euros, portant intérêt au taux de 4,339% et venant à maturité en 2021 (ISIN : FR0011075043) et obligations d'un montant de 550.000.000 euros, portant intérêt au taux de 2,20% et venant à maturité en 2025 (ISIN : FR0012881555)

Pau, France, 1^{er} octobre 2019

Téréga, société anonyme de droit français (la « **Société** »), annonce que certaines modifications (les « **Modifications** ») des modalités de ses obligations émises pour un montant nominal total de 500.000.000 euros, portant intérêt au taux de 4,339% et venant à maturité en 2021 et dont le code ISIN est FR0011075043 (les « **Obligations 2021** ») et de ses obligations émises pour un montant nominal total de 550.000.000 euros, portant intérêt au taux de 2,20% et venant à maturité en 2025 et dont le code ISIN est FR0012881555 (les « **Obligations 2025** » et, ensemble avec les Obligations 2021, les « **Obligations** » et chacune une « **Souche** ») ont été approuvées par les porteurs des Obligations (les « **Porteurs** ») lors des assemblées générales qui se sont tenues le 30 septembre 2019 dans les locaux de Linklaters LLP, 25 rue de Marignan, 75008 Paris, France et entreront en vigueur le 18 octobre 2019. Les Modifications sont décrites en détail dans l'avis de convocation en date du 12 septembre 2019 et disponible sur le site internet de la Société (www.terega.fr).

L'objet principal des Modifications est de modifier le ratio « *Total Net Leverage* » des Lock-up Ratios (étant le ratio « *Total Net Leverage* » et le ratio « *Interest Cover* ») (tels que définis dans les Modalités de chaque Souche d'Obligations) et, en conséquence, d'autres dispositions de la section « *Events of Default* » inclus dans les modalités de chaque Souche d'Obligations.

Les porteurs des obligations émises par la Société pour un montant nominal total de 350.000.000 euros, portant intérêt au taux de 2,998% et venant à maturité en 2035 (les « **Obligations 2035** ») ont approuvé des modifications similaires au « *Total Net Leverage* » inclus dans les modalités des Obligations 2035 lors d'une assemblée générale qui s'est tenue le 30 septembre 2019.

En conséquence de l'approbation des modifications par les porteurs des deux Souches d'Obligations et les porteurs des Obligations 2035, la Société payera à chaque Porteur un montant en euros (la « **Commission d'Approbation** ») égal à (i) 0,30% du montant nominal total des Obligations 2021 et (ii) 0,90% du montant nominal total des Obligations 2025 détenues par ce Porteur, que celui-ci ait voté contre ou en faveur des Modifications ou n'ait pas voté.

Le droit de tout Porteur de recevoir la Commission d'Approbation sera constaté par l'inscription dans les comptes du teneur de compte concerné du nom de ce Porteur le 26 septembre 2019 à minuit, heure de Paris. Le paiement de la Commission d'Approbation interviendra le 18 octobre 2019.

Toute question concernant les assemblées générales devra être adressées directement aux *Solicitation Agents* aux adresses et aux numéros de téléphone indiqués ci-dessous :

SOLICITATION AGENTS

BNP Paribas

10 Harewood Avenue
Londres, NW1 6AA
Royaume-Uni

Téléphone : +44 207 595 8668
Email : liability.management@bnpparibas.com
A l'attention de : Liability Management Group

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank

12, Place des Etats-Unis, CS 70052
92547 Montrouge Cedex
France

Téléphone : +44 207 214 5733
Email : liability.management@ca-cib.com
A l'attention de : Liability Management

Natixis

47 Quai d'Austerlitz
75013 Paris
France

Téléphone : +33 1 58 55 08 14 / +33 1 58 55 05 56
Email : liability.management-corporate@natixis.com
A l'attention de : Liability Management

Société Générale

29 boulevard Haussmann
75009 Paris
France

Téléphone : +33 1 42 13 32 40
Email : liability.management@sgcib.com
A l'attention de : Liability Management

UniCredit Bank AG

Arabellastrasse 12
81925 Munich
Allemagne

Téléphone : +49 89 378 17614
Email : corporate.lm@unicredit.de
A l'attention de : Liability Management

Toute question concernant les procédures relatives aux assemblées générales devra être adressées directement à l'Agent de Centralisation à l'adresse et au numéro de téléphone indiqués ci-dessous :

AGENT DE CENTRALISATION

Société Générale

32, rue du Champ de Tir
CS 30812
44308 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : + 33 2 51 85 65 93
Email : agobligataire.fr@socgen.com
A l'attention de : Elisabeth Bulteau

La présent communiqué ne constitue ni une offre publique d'achat ou d'échange, ni une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat d'obligations ou de tous autres titres par ou pour le compte de la Société, des Solicitation Agents ou de l'Agent de Centralisation.